

Bulletin trimestriel
Vingt-septième année. N° 106
3e trimestre 2007
Bureau de dépôt : 1470 Genappe
N° d'agrément : P 705132

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1470 GENAPPE
6/1365

2007 - 0295
M^{me} Héraly Marcelle
allée du Jaquemart 2/12
1400 Nivelles

LE BULLETIN

DES RETRAITÉS

Éditeur responsable :
Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(Henri Vets, chaussée de Charleroi, 49, 1471 Loupoigne)

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

Bulletin d'information publié par
l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

Association sans but lucratif.

SOMMAIRE**Editorial**

Le mot de notre président actuel .
Rappel historique et vision d'avenir.
Location d'appartements au littoral.

Victor Carlier. 2
Marie-Rose Henrion. 3-4
Jean Desormeaux 5

Poésie, proses et prose poétique.

La lettre .

Anne-Marie Storm 6

J'aime les tulipes.

Antoine Pollet. 6

O Mer généreuse !.

Anne-Marie Storm 7

Un curieux personnage.

Antoine Pollet. 7

Monsieur le Préfet.

Antoine Pollet 8

Souvenir, souvenir. L'Ecole Normale de Nivelles au 19e siècle.

Paul Droulans. 9-10

La vie .

Paul Rousseau 11

Le soldat, la guerre.

Francis Vaillant 12

Pour vous et avec vous.

La journée automnale du 12 octobre 2006 13-15

In memoriam 16

**Inscrivez vous à la journée automnale
du 12 octobre 2007
à Namur**

EDITORIAL

Le mot de votre président actuel.

Le décès de notre dévoué président, Monsieur Roger Dubois, a causé un réel désarroi parmi les membres du Conseil d'Administration de l'APRAFS.

J'ai accepté d'assurer temporairement la délicate mission de remplir le mandat de président jusqu'au 31 décembre 2007 en espérant qu'un jeune retraité puisse assurer la relève.

La reprise juridique par le Service social du Ministère de la police « Soins de santé et hospitalisation » souscrite en faveur de l'a.s.b.l. Association pour la Promotion de la Retraite Active, Fraternelle et Solidaire" est prioritaire et fera l'objet d'une attention particulière du conseil d'administration. Le résultat de l'examen de cette question sera communiqué à la prochaine assemblée générale.

Depuis quelques années, nous enregistrons une diminution du nombre d'adhérents à notre a.s.b.l. Un effort tout particulier devra être entrepris afin de recruter de nouveaux membres.

A cet effet, la création de quatre comités régionaux, à savoir :

- province du Brabant et région Bruxelloise,
- province de Liège,
- province du Hainaut,
- province de Namur et du Luxembourg,

a été envisagée afin d'examiner d'une part si nos activités correspondent aux besoins rencontrés actuellement et d'autre part si de nouvelles activités peuvent être créées. Un délégué provincial pourrait être membre associé au Conseil d'administration sous réserve d'apporter cette modification aux statuts de notre a.s.b.l..

Les candidatures à ces nouveaux postes peuvent être adressées à notre secrétaire Mme Storm Anne-Marie, av. Fr. Van Kalken, 18/167 - 1070 Bruxelles.

Comme par le passé, il vous est loisible de publier des articles via notre Bulletin trimestriel.

Le président,
Victor CARLIER

Directeur honoraire au ministère de l'Education Nationale

Rappel historique et vision d'avenir.

Depuis longtemps je désirais prendre contact avec vous, membre de l'A.P.R.A.F.S. notre association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire. Je trouvais la tâche difficile, mais je m'y suis mis, me voilà !

Un peu d'histoire s'impose.

L'APRAFS fut fondée le 18 novembre 1992 par

CHEVALIER Fernand	de Rance	(†12-11-1998)
DUBOIS Roger	de Gouy-lez-Piéton	(†30-11-2006)
FLABA Alice	de Orp-le-Grand	(†10-07-2005)
GERARD Yvon	de Wemmel	
GODEAU Henry	d'Hyon	
HENNION Marie-Rose épouse ROBIN	de Tournai	
JACQUEMART Marie d'Angleur	(démissionnaire en 2001 pour raison de santé)	
MATHIEU Marie-Jeanne veuve RENARD	de Philippeville	
et VETS Henri	de Loupoigne	

qui sont ainsi devenus les premiers administrateurs de l'association.

A la suite de l'augmentation du nombre d'administrateurs de 9 à 12 et du décès de certains d'entre eux sont venus s'ajouter :

DESORMEAUX Jean	de Cuesmes
HERALY Marcelle	de Nivelles
STORM Anne-Marie	de Bruxelles
VANDERMISSEN Pierre	de Gosselies

et plus récemment encore :

CARLIER Victor	de Rhode-St-Genèse
CHARLIER Jean-Pierre	de Malonne
et LAMOUREUX Anne	de Bruxelles.

Vous avez d'ailleurs pu trouver la composition actuelle du conseil d'administration à la page 10 du numéro précédent du Bulletin des Retraités.

Et nos membres ! Bien sûr il y en a des fidèles, cependant leur nombre diminue d'année en année, malgré un montant de cotisation ridiculement bas : pensez un peu, cinq euros !

Certes, ici comme ailleurs, la grande faucheuse fait des dégâts... et les nouveaux pensionnés ignorent ou ne sont pas avertis de l'existence de l'APRAFS, un néologisme ne devenant intéressant que lorsque l'on parle d'ETHIAS assurance.

Il est donc plus que nécessaire de repeupler, de vitaliser, d'amener du sang neuf et des idées nouvelles. Le décès de notre regretté président fondateur a amené les désignations temporaires suivantes :

comme président : CARLIER Victor
comme vice-président : ROBIN Marie-Rose
comme secrétaire : STORM Anne-Marie

De plus, malgré nos appels, nous constatons que les provinces de Liège et du Luxembourg ne sont pas représentées au Conseil d'administration. La réélection des administrateurs aura lieu l'an prochain. Un grand mouvement s'impose, il faut nous renouveler. L'arrivée de récents pensionnés avec, je le répète, des idées nouvelles serait la bienvenue et produirait peut-être un effet boule de neige. Nous sommes donc toutes et tous concernés et nous devrions reprendre à notre compte la devise nationale "L'union fait la force".

Il faudra aussi nous adapter aux nouvelles dispositions légales qui régissent les associations sans but lucratif.

Dans notre projet de programme, nous pensons reprendre les formules suivantes déjà éprouvées :

- la journée de l'assemblée générale avec

en matinée : un conférencier de renom (notaire, médecin, avocat, ...) traitant les nouveautés en matière de droit, de succession, de fiscalité, de santé, ...);

à midi : repas convivial offert aux participants;

après-midi : l'assemblée générale suivie de la remise des prix aux lauréats des concours organisés.

- la journée touristique-culturelle, dite journée automnale, avec visite de sites attractifs de l'une de nos provinces et un repas à un prix défiant toute concurrence, le déplacement s'effectuant soit en voiture personnelle, soit en train au tarif préférentiel de 4 euros.
- la possibilité, grâce à l'action de Jean DESORMEAUX, de louer des appartements à la Côte belge à un prix défiant toute concurrence.
- le maintien d'une aide financière sous forme de prêt sans intérêt dans des cas d'extrême urgence.

En ce qui concerne les innovations, nous attendons vos suggestions et celles des nouveaux membres qui nous rejoindront. Nous voudrions aussi avoir un(e) délégué(e) dans chaque province qui constituerait "un noyau actif et activant".

Nous avons également songé à une grande sortie à l'extérieur de la Belgique. Quelques jours de détente dans une région souriante tout en gardant des prix abordables. Qu'en pensez-vous ?

Voilà, nous attendons vos suggestions, venez-nous rejoindre, écrivez-nous, nous vous lirons avec beaucoup d'attention.

Je vous fais part de mes sentiments d'amitié et d'espoir que tous mes collègues du conseil d'administration partagent.

La vice-présidente

Marie-Rose ROBIN - HENNION

Location d'appartements au littoral.

Le conseil d'administration m'a chargé de reprendre pour 2008 les négociations concernant la location d'appartements à la côte belge. Ces appartements, comme d'habitude, seront mis à la disposition des retraités de l'Etat (Education nationale, Communauté française et Communauté germanophone) en juin et septembre. Ils seront situés à la Panne digue de mer ou à proximité de la digue. Ils pourront être occupés par quinzaine.

Cette activité permettra à nos retraités de réserver un appartement sans devoir se déplacer, sans devoir remplir de formalités particulières, sans devoir verser de garantie. Et ce qui n'est pas négligeable, elle leur permettra aussi de réaliser une économie financière appréciable.

Ces appartements situés au premier, deuxième ou troisième étage, possèdent deux chambres, deux lits de deux personnes, un divan-lit de deux personnes, cuisine équipée, salle de bain, chauffage central, lave-vaisselle, TV couleur, télédistribution, ascenseur, terrasse ou balcon.

Les modalités de paiement resteront très simples : un acompte au moment où vous êtes informé qu'un appartement vous est réservé et le solde après votre séjour au littoral.

Les précisions au sujet de ces locations pour 2008 vous seront fournies dans le numéro suivant du " Bulletin des Retraités ".

Alors à bientôt.

Jean DESORMEAUX

responsable de la location des appartements.

Quelle que soit son ancienne fonction, tout (e) retraité (e) peut participer à la rédaction de ce bulletin. Une poésie, une prose poétique, un texte en prose, etc.

Si vous publiez un roman, un recueil de poésie, une monographie, etc, signalez-le au président de l'association. Ajoutez quelques mots sur l'oeuvre publiée.

Les textes publiés ci-après ont été écrits par des retraités.

La lettre

*J'attendais une lettre de mon ami de coeur.
Le facteur ignorait la cause de mon ardeur
Et vaquait a tempo à la distribution
Du contenu du sac avec application.*

*Je fondais d'impatience en me remémorant
Les doux noms, les vœux tendres des lettres de l'amant.
Je sentais les caresses et mon coeur s'embrasait,
J'aspirais à le lire sur un joli feuillet.*

*Mais le facteur tardait et je ne pus l'attendre,
Je courus près de lui, sans oser le surprendre,
Demandai poliment : Qu'avez-vous donc pour moi,
Facteur, donnez-moi vite car je suis en émoi!*

*Je n'ai rien aujourd'hui pour faire votre bonheur,
Une enveloppe grise à fenêtre et sans coeur,
Vous savez, celle qui sert à la déclaration
De ce qu'il faut payer pour les contributions !*

*Anne-Marie Storm
(Bruxelles)*

J'aime les tulipes

*Tu préfères la rose et le lis royal,
Laborieux aboutissements de générations horticoles.
Penses-tu à l'offrante de la pauvre pivoine?
As-tu jamais labouré les champs brumeux, à cinq heures du matin?
Connais-tu les moissonneuses-batteuses à sacs, de l'aube à l'aube?
L'entassement des ballots de paille sous les tuiles brûlantes,
Après les avoir fourchés au grand soleil,
Défourchés des remorques et refourchés dans
Les vantails des greniers et des hangars?
Connais-tu le poids s'alourdissant à l'heure nocturne
Des limonades Jupiler de bar en bar, à Liège?
Les bulbes des tulipes repiquées en bord de mer,
Et qui fleurissent, multicolores, par hectares,
Au printemps, s'agitant et miroitant sur les polders froids ?*

*Antoine Pollet
(Velaines)*

O Mer généreuse !

*Sur la plage mouvante, se pose le buccin
qui raconte la mer à celui qui l'emmène.
Il murmure le blues du vaillant lamantin
et la douce chanson d'une belle sirène.*

*Le rêveur est conquis; il contemple les vagues,
l'étendue bleu azur qui reflète les cieux.
Ses vêtements sont trempés et le sable zigzague,
la bise souffle en trombe et lui mêle les cheveux.*

*Les embruns lui relatent la pêche et les enjeux
que risquent les poissons dans le grand océan.
Mais il ne saisit pas : son plan est pécunieux
et regarnir sa table est un souci constant.*

*Il cherche du profit et la mer en déborde,
il suffit de pêcher chaque jour à l'excès.
Mais tout a une fin : sa survie, il saborde
en vidant l'océan par tonnes et sans arrêt.*

*Restera-t-il encore quelques bancs de poissons?
Que peut-on faire en mer si la vie y est morte ?
L'homme est un prédateur, disciple d'Harpagon !
La mer se vengera : elle sera la plus forte !*

**Anne-Marie Storm
(Bruxelles)**

Un curieux personnage

Ma soûlerie m'aveugle, m'aliène l'esprit.

Devant moi, apparaît mon curieux personnage. Il peut avoir trente et un ou trente-deux ans... Il dort dans la lumière et semble craindre la clarté du jour : le soleil ! Aurait-il peur de la réalité ? Son discours est étrange : il emploie de grands mots mais sa prononciation témoigne d'une maîtrise imparfaite : il n'a pas son baccalauréat ! On dirait qu'il n'a pas lu beaucoup de textes, qu'il a peu écrit. Références surtout visuelles et auditives, gestuelle théâtrale mais plus réussie. Il paraît parfois très, très jeune d'esprit et rejette toute intégration sociétale ou adulte : c'est aux autres, à ses parents, à l'école qu'il attribue cette espèce d'immaturité. Il aime jouer au dominant avec de plus jeunes que lui : on le verrait bien sergent ou caporal car il commande, jure, s'emporte et blague comme dans un corps de garde de sous-officiers. A son âge, il n'a pas encore travaillé légalement et se complaît à profiter des autres en général, de la société. Contradictoirement, il n'existe pas : il est ! Se prendrait-il pour un Dieu hors du temps et l'espace. J'ignore s'il finira militaire, bandit ou gigolo, policier ou gendarme ? C.R.S. peut-être ? Ou assisté social, sa vie durant ?

Mais je m'é gare... Et puis, c'est un jour de pluie plus assoiffant que le désert du Sahara.

**Antoine Pollet
(Velaines)**

Monsieur le préfet

Des ans sont passés...

Monsieur le Préfet ! Sacré Préfet, va ... ! Je ne l'ai connu que directeur d'école secondaire, quand il approchait la cinquantaine. Teint jaunâtre, nez busqué, front plutôt fuyant... Il vêtait sa taille moyenne dans des costumes de très bonne coupe. Toujours un noeud papillon décorait les cols de ses chemises de luxe. Il roulait en voiture de prix, participait à un club de chasse, et l'on disait sa femme très jolie, fort affable mais il ne nous la présenta jamais. Je dois dire qu'il choisissait ses montures de lunettes de sorte à diminuer la longueur de son visage terminé par un menton pointu et une gorge pâle. Les lunettes lui donnaient l'air autoritaire, et même savant.

Il devait sa promotion directoriale aux avatars de la vie politique, auxquels il s'était adapté avec opportunité et à temps, car il avait commencé par enseigner les langues anciennes dans les classes inférieures de l'athénée, comme il était d'usage à l'époque. Ses préférences allaient aux thèmes latins : il savait choisir le pronom sujet irrégulier de seconde déclinaison, un verbe déponent au prétérit et un accusatif (ou plutôt un datif) qui figurait en note, au bas d'une page de sa grammaire latine, avec l'avertissement qu'il s'agissait peut-être d'une erreur de copiste médiéval... Quant aux compléments circonstanciels, ils se comportaient dans le même gabarit. Lorsqu'il monta dans la classe de syntaxe, les complications s'accrurent au gré des propositions causales, consécutives et des inévitables ablatifs absolus. C'est qu'il avait l'art de composer ainsi des phrases en triturant du français qui ne voulait rien dire et de demander aux élèves de traduire tout cela en latin. J'ignore s'il fit de même avec le grec.

A l'époque où il professait dans les classes supérieures, il n'excellait ni en poésie ni en rhétorique mais il est vrai qu'il s'efforçait de guider moralement ses élèves, les admonestant souvent pour qu'ils évitent les écueils des sorties et du sexe. Pour un peu -et converti- il se fût pris pour un directeur de conscience chez les bons Pères !

De mauvaises langues prétendaient que, lorsqu'il était lui-même étudiant, il écrivait aux parents de ses « kokotiers » pour leur signaler les mauvaises conduites amoureuses...

D'autres années passèrent encore ...

Quand à mon Préfet, par discrétion, je tairai son patronyme et son prénom, car ils comportaient des consonances humorales peu flatteuses que les lycéens transformaient en surnoms scabreux sur des pancartes, où dans les rues de 1968, ils manifestaient des innovations scolaires et son goût pour les petits souliers pointus, bien cirés. Sit-in !

**Antoine Pollet
(Velaines)**

Souvenir, souvenir

L'Ecole Normale de Nivelles au XIX e siècle

Jusqu'au XIXe siècle, peu d'intérêt avait été porté dans notre pays à une formation spécifique des Enseignants.

Qui se chargeait de l'enseignement donné aux plus petits ? Des personnes sachant lire, écrire et compter (c'étaient à peu près les seules exigences), personnes pleines de bonne volonté et s'efforçant de transmettre leur savoir, sans souci d'une méthode précise ou adaptée à la situation.

Le plus souvent c'étaient des religieux(ses) qui se chargeaient de cette tâche.

L'enseignement n'était pas obligatoire et l'analphabétisme était très répandu, surtout dans les classes peu aisées de la population.

Hors donc la Belgique était indépendante depuis 1830 et le souci de répandre largement l'instruction apparut comme une nécessité. C'est ainsi qu'en 1843, les Autorités fondèrent deux écoles spécialisées dans la formation des maîtres, à Nivelles et à Lierre (avec cours en français) qui s'appelèrent "Ecoles Normales" (la "norme" est une règle, une directive, une loi).

Nous sommes à ce moment politiquement sous le régime de l'Unionisme (entente entre catholiques et libéraux) et le fait de confier la direction de ces deux écoles à des ecclésiastiques ne provoqua pas de problème. Mais le monde politique évoluant, en 1878 un gouvernement libéral (1er ministre Frère Orban) crée le 1er Ministère de l'Instruction publique et imposa désormais des directions laïques donc neutres sur le plan philosophique. Le personnel fut aussi entièrement laïcisé et l'inspection favorisera la publication des premiers manuels scolaires impliquant des méthodes de travail en classe.

Qu'il soit permis ici de faire une parenthèse pour citer le très intéressant ouvrage "l'E.N.E.N - Hier et aujourd'hui (1981)" de Raymond HORBACH, directeur honoraire de l'Ecole Normale de l'Etat de Nivelles, ouvrage dans lequel on trouve de plus amples renseignements sur la vie de cet établissement, car dans la suite de cet article, il sera question essentiellement des moyens pédagogiques utilisés sous la direction ecclésiastique.

L'Ecole Normale de Nivelles bénéficia rapidement d'une réputation flateuse. Il pourrait intéresser le lecteur de connaître des détails, parfois curieux à nos yeux aujourd'hui, de procédés méthodologiques mais aussi d'organisation des cours avant 1870.

Ainsi en lecture, la méthode abécédaire employée partait d'abord de la lecture et de l'écriture des principales lettres de l'alphabet, on les associait ensuite systématiquement : chaque consonne avec les cinq voyelles. Venaient ensuite des syllabes et des mots à écriture phonétique. Seulement alors on abordait des petits textes simples et charmants, parfois des proverbes à valeur morale ou de brefs textes religieux. Les livres de lecture et autres ouvrages scolaires n'apparaissent qu'au dernier quart du XIXe siècle.

Le calcul procédait d'un systématisme analogue : lecture et écriture des 20 premiers nombres (puis de 20 à 100). Les calculs ne venaient qu'ensuite avec manipulation d'objets (par ex. des boutons). On ne donnait des problèmes que beaucoup plus tard.

En grammaire les élèves devaient apprendre par coeur les règles de l'orthographe, ainsi que les exemples y associés.

La dictée se faisait sensiblement comme aujourd'hui à ceci près que les élèves devaient apprendre par coeur (encore !) les passages fautifs avec leur rectification.

En écriture on commençait par apprendre des tracés aussi réguliers que possible de "bâtonnets". Suivaient des pages entières de lettres isolées, puis de syllabes, puis des mots et des phrases. On employait d'abord un crayon, puis la plume et l'encre, en exigeant des tracés de lettres avec "pleins et déliés".

Il y avait des leçons de récitation et assez bien de musique avec chants populaires, patriotiques (1830 n'était pas loin) et religieux.

Le dessin avait beaucoup d'importance et faisait parfois l'objet de petits concours.

Pas de renseignements concernant l'histoire et la géographie (ces cours étaient-ils organisés ?). Mais il y avait des leçons d'hygiène, qui pouvaient peut-être faire office de cours de sciences.

La gymnastique, organisée dans le cadre de l'hygiène, apparut plus tard. Les étudiants revêtaient une tenue blanche : pantalon long coupé au mollet, et veste ample.

Pendant ce temps, le sort des "normalistes" (comme on les appelait alors) n'était pas une sinécure, jugez plutôt :

internat obligatoire et discipline quasi monacale, avec levé de très grand matin, assistance à la messe d'une heure dans l'église quel que soit le temps (des protestations sérieuses eurent lieu), confession obligatoire.

Paroles authentiques du Directeur : "La messe doit être le premier exercice de tout normaliste qui doit commencer et finir la journée avec Dieu." Ou encore ceci : "Allez à la messe, cela vous fera du bien pour les examens !"

Le régime intérieur était près de la maison de force où les jeunes étaient enfermés durant plusieurs semaines.

Tous ces renseignements sont puisés dans "L'Avenir" du 27 février 1876.

A cette époque, il n'y avait pas de cours de psychologie, discipline à peu près inconnue à ce moment.

Pour terminer, rappelons qu'en 1878 (premier ministre de l'Instruction Publique) les autorités exigèrent la création dans toutes les communes du Royaume, d'au moins une école primaire officielle laïque, mais non antireligieuse comme certains tentèrent de le faire croire?.

Et voilà où nous étions aux débuts de l'Ecole Normale de l'Etat de Nivelles lors des premiers efforts systématiques d'alphabétisation massive du pays.

Paul Droulans
(Bruxelles)

La vie

Ça joue à quoi, la vie ?

Souvent, lorsque je vois son oeil en éventail

Offrir cent convoitises :

Iris en étincelle, en étoile, en folie,

Je crois voir une femme assise à mes côtés ...

Elle a perdu son corps,

Mais n'en reste pas moins pour autant désirable,

Intangible et présente,

Elle coule ... laisse-la,

Il ne faut rien en perdre.

Tout, chez elle, est mystère

A connaître, à attendre,

A aimer.

La vie, c'est comme un grand voilier,

C'est comme une main de vierge,

Ça laisse derrière soi des sillons de fraîcheur,

Onde voluptueuse,

Frisson

Que l'eau ferme sur elle

En refermant son sein.

La vie, elle hérite du fauve

Et de l'insecte

Au nom d'un même instinct

L'innocence placide

De ceux qui sans passion, sans remords

Et sans hâte

Se dévorent le jour et s'enivrent la nuit.

La vie ...

Souvent, c'est comme l'arène au soir de son hymen

Avec la bête morte, la robe souillée de sang,

C'est le sol piétiné,

C'est la foule qui vomit sa colère ou sa joie,

La vie, c'est plein de griffes

Et j'en prends de grands coups ...

**Paul Rousseau
(Aleur)**

Le soldat, la guerre

Avec les traits figés,

Dans son visage vieilli,

Avec ses yeux éteints,

Avec sa lassitude

qui le fit s'asseoir,

Avec ses affreux souvenirs,

qui hantaient son esprit,

Il m'a dit avec sa voix sourde,

qui semblait sortir d'un puits :

- *J'ai vécu ce qu'il a de pire...*

pire qu'une grave maladie,

pire que des coups violents

pire qu'une terrible blessure,

pire que d'atroces brûlures,

pire qu'une mutilation,

pire que le mensonge, la calomnie, la famine, la douleur

d'avoir perdu un parent ou un ami.

Pire que l'infamie, l'ignominie ou la torture.

Pire que tout ce que tu peux imaginer,

parce qu'elle est tout cela à la fois !

Voilà ce que m'a dit ce soldat revenant de la guerre

qui errait dans la paix,

avec les menottes des souvenirs,

à jamais ?

**Francis Vaillant
(Waterloo)**

POUR VOUS ET AVEC VOUS

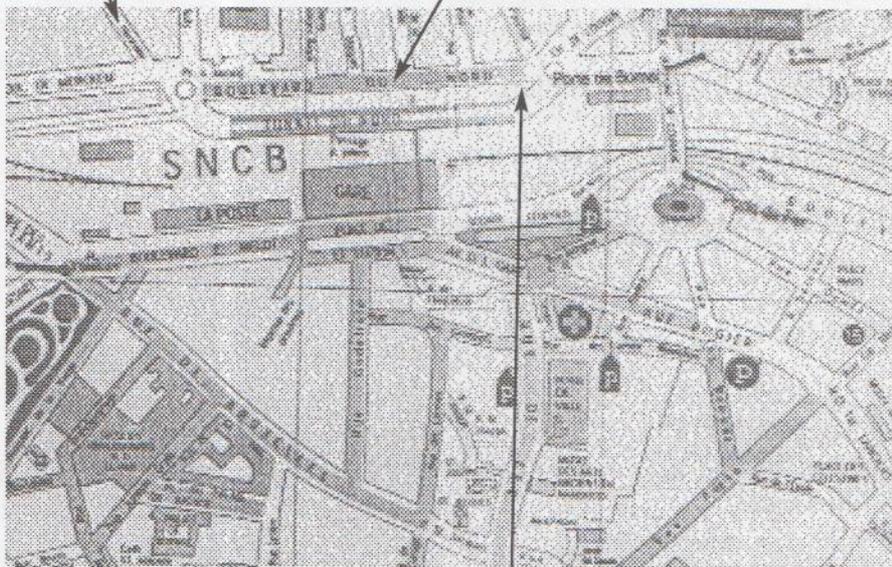
Journée automnale du 12 octobre 2007

Dîner et visites guidées.

Rassemblement et prise en charge des participants qui ont parké leur voiture au parking de l'Internat autonome de la C.F., 47, rue Muzet

Rassemblement et prise en charge des participants venus en train (sortie nord de la gare) ou qui ont parké leur voiture dans les environs.

Rue Marie-Thérèse



Parking payant de la S.N.C.B en dessous de la sortie nord de la gare, côté boulevard du Nord

Programme détaillé de la journée

Pour satisfaire aux exigences du Parlement wallon, des modifications ont été apportées à l'ordre des visites publié dans le numéro précédent du "Bulletin des Retraités".

Voici donc le programme de la journée :

- 10 h 30 - prise en charge par le TEC, rue Muzet n°47, des participants qui auront garé leur voiture sur le parking (10 places) de l'Internat autonome de la Communauté française de Saint-Servais.
- 10 h 35 - Prise en charge par le bus du TEC au boulevard du Nord (sortie nord de la gare de Namur) des participants venus en train ou qui auront garé leur voiture ailleurs.
- 10 h 35 - 10 h 45 - trajet en ville vers le Grognon au confluent de la Sambre et de la Meuse.
- 10 h 45 - 12 h - visite guidée de la Citadelle de Namur en petit train touristique
- 12 h 00 - 12 h 15 - trajet en bus vers l'Internat de la C.F.
- 12 h 15 - 13 h 45 - dîner au restaurant de l'Internat de la C.F.
- 13 h 45 - 14 h 00 - retour en bus au Grognon.
- 14 h 00 - 15 h 15 - visite guidée du Parlement wallon.
- 15 h 30 - 16 h 30 - croisière en bateau mouche sur la Sambre et la Meuse.
- 17 h 00 - retour en bus aux lieux d'embarquement du matin.

Vous venez en voiture, où parquer ?

Première possibilité : Parking gratuit
10 places à l'Internat autonome de la Communauté française de Saint-Servais,
47, rue Muzet.

Deuxième possibilité : Parking payant de la S.N.C.B.
en dessous de la sortie nord de la gare, côté boulevard du Nord.

Vous venez en train :

Si vous avez 65 ans et si vous prenez le train après 9 h 00, vous avez droit à un ticket aller et retour au prix de 4 euros.

Si vous avez 65 ans et si vous prenez le train avant 9 h 01, vous achetez à votre gare d'embarquement un ticket aller au prix normal jusqu'à la gare la plus proche atteinte à 9 h 00 et vous achetez toujours à votre gare d'embarquement, un ticket aller et retour au prix de 4 euros.

Exemple :

Si vous partez d'Arlon à 8 h 50, vous devez acheter un ticket aller au prix normal jusque Marbehan et un ticket aller et retour Arlon - Namur au prix forfaitaire de 4 euros.

Prix de la journée à Namur

23 euros par personne comprenant :

- tous les déplacements en autobus TEC depuis l'embarquement du matin au retour le soir ;
- le dîner (apéritif, entrée, plat de résistance, dessert, boisson) ;
- la visite de la Citadelle en petit train ;
- la croisière sur la Sambre et la Meuse.

Ce prix est à verser au compte 000-1337646-16 de l'a.s.b.l. **APRAFS avant le 30 septembre 2007.**

Comment s'inscrire ?

Si vous désirez participer à cette journée automnale, inscrivez-vous sans tarder et **avant le 30 septembre 2007** auprès du responsable de la journée :

Monsieur Jean -Pierre CHARLIER
rue Voie qui Monte 28
5020 Malonne
Tél. 081-44 51 78

en indiquant :

- votre nom, prénom, adresse complète,
- le nombre de personnes qui vous accompagneront,
- votre moyen de déplacement pour atteindre Namur,
- si vous venez en train, l'heure d'arrivée en gare de Namur.

Votre(vos) inscription(s) ne sera (seront) définitive(s) qu'après réception du versement de 23 euros par personne avant le 30 septembre 2007

IN MEMORIAM

• Le 03 décembre 2006, est décédé Frans VERLOES, ancien professeur de géographie à l'Athénée royal de Waremmes et proviseur à l'Athénée royal Marcel Tricot à Laeken. Il était né à Alost le 23 août 1931.

• Le 19 avril 2007, est décédée à Tournai Rosette DELANNOY, éducatrice retraitée de l'Internat autonome de la Communauté française de Tournai. Elle était née à Barry le 31 juin 1927.

• Le 19 juin 2007, est décédé à Huy André DESIRON, professeur honoraire de l'Athénée royal de Huy et de l'Ecole industrielle d'Andenne. Il était né à Huy le 29 juin 1926. Ses funérailles ont eu lieu à Huy le 22 juin 2007.

• Le 29 juin 2007, est décédé à Brasménil René LEBON, professeur honoraire de l'Athénée royal de Reusath (F.B.A.). Il était né le 19 avril 1921 à Ath où ses funérailles ont eu lieu le 05 juillet 2007.

• Le 11 juillet 2007, est décédé à Flavinne Roger HERON, professeur honoraire. Il était né le 09 mai 1930 à Flavinne où ses funérailles ont eu lieu le 14 juillet 2007.

• Le 16 juillet 2007, est décédé à Nivelles Jacques LEMAIGRE, ancien instituteur et maître de morale honoraire de l'Ecole primaire d'application annexée à l'Ecole normale de l'Etat de Nivelles. Il était né à Monceau-sur-Sambre le 14 mai 1927.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez au trésorier de l'association (49, chaussée de Charleroi, 1471 Loupoigne) les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, date du décès, lieu des funérailles, etc.).

Cinq euros pour un an

POUR VOUS ABONNER

au bulletin trimestriel de l'Association pour la promotion de la retraite
active, fraternelle et solidaire

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

il vous suffit de verser **cinq euros** au compte **000-1337646-16**

de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire
à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les bulletins de l'année qui paraîtront à partir de la date de
votre versement .

Responsable de l'expédition :

Henri Vets Tél. 067-77.28.82